

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
UNITÉ - ÉGALITÉ - PAIX

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

GUIDE

Livret d' E.M.C.I

7^e année de l'enseignement fondamentale



CENTRE DE RECHERCHE
D'INFORMATION ET DE
PRODUCTION DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Service de l'édition :	M. ELMI MOUSSA HASSAN (DRPE) M. CHEHEM ABDALLAH HASSAN (CSE)
Suivi éditorial :	M. ISMAÏL ABDOULKADER SAÏD Coordination
graphique :	Mme ZAMZAM MOHAMED BOGOREH
Illustrations :	M. SALAM MOHAMED SALEH
Iconographie :	M. ALI SALEM AWAD
Couverture :	M. SALAM MOHAMED SALEH
Maquette et mise en page :	M. ABOUBAKAR MOHAMED ALI

© CRIPEN - ÉDITION 2021

Avant-propos

L'Éducation Morale, Civique et Islamique (**E.M.C.I**) instituée par la loi d'orientation de 2000 et la révision du nouveau curricula de l'enseignement fondamental s'est enfin concrétisée par l'élaboration de ce livret de 7^{ème} année.

Les principaux axes du programme d'EMCI dans l'enseignement Fondamental se fondent sur les principes de l'Islam et les valeurs inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant et dans la Constitution de la République de Djibouti.

Cet enseignement moral, de la 6^{ème} à la 9^{ème} année, vise à développer le sens moral, la pensée critique et enfin à permettre à l'élève d'apprendre et d'adopter un comportement responsable. L'EMCI prépare aussi à l'exercice de la citoyenneté par le développement à la responsabilité individuelle et collective.

Ce livret s'organise autour des principes directeurs comme :

- Penser et agir par soi-même et avec les autres, pouvoir argumenter, défendre ses positions et ses choix (principe d'autonomie) ;
- Comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément aux lois (principe de discipline) ;
- Reconnaître le pluralisme des opinions et des convictions (principe de la coexistence des libertés) ;
- Construire un lien social et politique (principe de la communauté et des citoyens).

La pratique de l'EMCI doit particulièrement privilégier la mise en situation-problème, qui place l'élève au cœur des processus d'apprentissage. Pour cela l'enseignant doit donner la priorité au débat, au jeu de rôle, à l'exposé et valoriser la parole de l'élève (opinion, avis...). Par conséquent l'évaluation doit être avant tout constructive et formative.

Les auteurs du livret

INTRODUCTION

Les démarches suggérées s'inscrivent dans la continuité de celles qui ont été présentées pour le programme de la classe de sixième année. Il s'agit dans cette phase de poursuivre leur consolidation. Ce guide apporte des compléments d'informations, des repères et des pistes qui facilitent le travail du professeur.

Le programme de septième année poursuit les finalités suivantes : respecter autrui, acquérir les valeurs de la République et construire une culture civique. Ces orientations sont bien sûr en homogénéité avec les fondements et les valeurs de l'Islam. Les situations concrètes mises en œuvre permettent aux élèves d'acquérir des connaissances mais aussi de dialoguer et d'échanger des idées.

DES INDICATIONS SUR LES FINALITÉS

Respecter autrui

Cette considération à l'égard de l'autre passe d'abord par une protection de sa liberté et de ces convictions conformément aux lois établies. Pour la classe de septième année les élèves travaillent sur les différences qui caractérisent les individus. Les notions d'identités légales et personnelles sont en lien avec cet aspect. C'est ce travail sur les diversités qui ouvre la voie sur une observation des formes de discriminations qui naissent lorsque les différences ne sont pas tolérées. Les élèves sont alors amenés à voir comment peut-on les combattre.

Enfin, des sujets d'études montrent le rôle de certaines institutions comme la justice dans la protection des droits.

Acquérir les valeurs de la République

Pour cette finalité, il s'agit de permettre à l'élève de découvrir de découvrir des notions relevant du droit et de la règle. Les termes juridiques abordés dans le thème 1 et 3 (nationalité, loi, convention....) prouvent ce motif. Le but est aussi de montrer que c'est à l'État qu'incombe la responsabilité de garantir les droits, de faire respecter les règles et de promouvoir l'égalité.

Ces valeurs de la République se concrétisent en réalisations. Ainsi, l'égalité, la solidarité, gages de la cohésion sociale sont renforcés à travers des institutions étatiques comme l'ANPH (l'Agence nationale pour les personnes handicapées) et Diwan al Zakat. L'État utilise aussi d'autres moyens comme les impôts pour pallier les inégalités.

Construire une culture civique

La culture civique s'organise autour de quatre domaines : la sensibilité, la règle et le

droit, le jugement, l'engagement. Cette étape nécessite le recours à des notions comme la coopération, la solidarité et la responsabilité. Les élèves découvrent que l'usage des réseaux sociaux implique des responsabilités. Les élèves prennent aussi conscience des dangers causés par les stéréotypes et les préjugés. C'est une initiation à la tolérance. En somme, les sujets d'études amènent les élèves à faire preuve de responsabilité et favorisent par la même occasion leur engagement.

Enfin, ces apprenants consolident leurs connaissances sur la vie démocratique, ce qui les prépare à leur futur rôle de citoyen.

Les principes et les valeurs de l'Islam

Ils constituent une ressource pour l'ensemble de ces finalités et marquent tous les sujets d'études. Ce sont des références que l'élève doit prendre en compte dans son comportement en société. La paix et la tolérance sont développées à partir d'un certain nombre de points : La fraternité humaine, la considération de l'autre, le respect de l'autre, l'égalité entre les hommes et l'équité dans le rapport avec l'autre.

Niveau	Thèmes	Chapitres	Chapitres
7 ^{ème}	<p>Présentation générale du thème 1 : Les identités de la personne</p> <p>L'identité d'une personne est composée de plusieurs éléments : une identité légale, qui permet d'identifier et de reconnaître la personne aux yeux de tous ; Une identité personnelle, qui se construit au jour le jour par les choix qu'un individu peut faire.</p>	<p>Chapitre 1 : l'identité légale</p> <p>SE 1 : Une identité unique et particulière</p> <p>SE2 : La protection de l'identité</p>	<p>Chapitre 2 : l'identité personnelle</p> <p>SE3 : La personnalité, un élément important de l'identité personnelle</p> <p>SE4 : l'identité, une construction au jour le jour</p> <p>Exposé : Présenter sa fiche d'identité légale et personnelle</p>
7 ^{ème}	<p>Présentation générale du thème 2 : Culture de la paix</p> <p>La culture de la paix est liée au vivre-ensemble. Elle vise la paix intérieure et sociale. La vie est fondée sur la liberté, dans la maîtrise de soi, et la foi est une question centrale, chacun doit les cultiver dans le respect de la vie d'autrui. Éduquer au respect de la vie et du droit à la différence est un devoir. La vertu civique, c'est à dire le savoir-vivre, est un objectif éducatif.</p>	<p>Chapitre 3 : Vivre dans une société</p> <p>SE 5: Connaitre les sentiments et émotions</p> <p>SE 6 : Gérer, réguler et exprimer ses émotions</p>	<p>Chapitre 4 : Egalité et discriminations</p> <p>SE 7 : Égalité des chances (soins, éducation, emploi ...)</p> <p>SE 8 : Lutte contre les discriminations</p> <p>Débat : violences et discriminations au collègue</p>

<p>7^{ème}</p>	<p>Présentation générale du thème 3 : Enfant citoyen</p> <p>Ce thème s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit ici d'élaborer des situations d'enseignement transmettant à l'élève des connaissances afin qu'il puisse construire les compétences civiques (savoir, savoir-faire, attitudes) nécessaire pour l'exercice de son futur rôle de citoyen. Cette découverte de la vie publique constitue un pas vers l'intégration sociale.</p>	<p>Chapitre 5 : Connaître les institutions de la RDD</p> <p>SE 9 : Les structures administratives et la relation État-Régions.</p> <p>SE 10 : Connaître et comprendre le fonctionnement d'une institution : La justice</p>	<p>Chapitre 6 : Une initiation au rôle de citoyen</p> <p>SE 11 : Payer ses impôts : un devoir civique</p> <p>SE 12 : la Zakat, un acte religieux et source de fraternité</p> <p>Jeux de rôles : Participation à la vie publique : les élections</p>
------------------------	---	---	---

Les compétences travaillées

Sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

Règle et droit

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

Jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

Engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche

THEME 1 : IDENTITE DE LA PERSONNE

Ouverture du thème :

Cette première partie du livret d'EMCI porte sur l'identité. Elle invite l'élève à s'interroger sur ces différentes facettes, à comprendre qu'elle est à la fois unique (chaque personne possède sa propre identité : nom, âge, nationalité...) et multiple (identité personnelle, numérique).

C'est aussi les enjeux de ces identités qu'abordent les deux chapitres de ce thème.

Cette double page présente quatre documents qui montrent chacun un aspect de l'identité. Les deux premiers concernent l'identité légale. Le premier expose les différents documents officiels qui prouvent l'identité d'un individu. Le second représente l'institution étatique chargée de livrer ses documents. Les documents 3 et 4 donnent un aperçu des éléments qui composent l'identité personnelle.

Chapitre I : L'identité légale :

Logique du chapitre :

Ce chapitre borde les caractéristiques et les enjeux de l'identité légale. Un individu n'existe aux yeux de l'Etat que s'il a une identité légale. Les élèves doivent aussi comprendre que cette identité n'est pas immuable et qu'elle peut être l'objet d'une usurpation. L'Etat veille à la sécurité de cette identité et impose des sanctions aux fraudeurs.

Ouverture du chapitre :

Le premier document montre que l'identité légale apporte plusieurs informations sur un individu (nom, nom du père, nom de la mère,). Il indique aussi que d'autres personnes peuvent aussi partager nous les mêmes informations. Avoir une identité est un droit, c'est un moyen d'exister dans un pays (doc 2). A partir du doc 3 le professeur peut dire aux élèves si vraiment cette identité légale est unique et si elle est en sécurité (doc4).

Sujet d'étude 1 : Une identité unique et particulière :

Réponses aux questions :

- 1- Les prénoms et les noms ont une place importante dans la vie des gens. Le prénom est une dresse, un élément qui facilite la communication entre son porteur et les autres. Il sert à appeler l'individu ici-bas et dans l'au-delà. Le prénom indique aussi l'appartenance religieuse de la personne. L'identité est le cumul

d'une multitudes d'informations que l'individu partage souvent avec d'autres personnes (le père, la mère, les frères, les grands-parents...).

- 2- Les informations qu'on trouve sur un acte de naissance sont : le jour, l'heure et le lieu de la naissance, le sexe de l'enfant et les prénoms qui lui sont donnés, les prénoms, noms, âges, professions et domiciles des père et mère
- 3- La convention internationale des droits de l'enfant garantit à celui-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.
- 4- Il faut être né à Djibouti ou à l'étranger, et avoir l'un de ses deux parents détenteur de la nationalité Djiboutienne. Celle-ci peut s'acquérir par décision de l'autorité publique. Elle résulte d'une naturalisation accordée par décret et sur demande de l'intéressé. La 5^{ème} élève n'est pas Djiboutienne pour l'instant mais lorsqu'elle aura 18 ans elle pourra faire la demande de naturalisation.
- 5- Il doit se rendre à la Direction Générale de la Population et de la Famille qui tient le registre des pièces d'identité et qui conserve le numéro d'identification des Djiboutiens(NNI).

Sujet d'étude 2 : La protection de l'identité

Réponses aux questions :

- 1- C'est la Direction Générale de la Population et de la Famille qui gère et qui détient le registre national des personnes physiques. C'est, aussi elle qui détermine l'attribution ainsi que la conservation du numéro national d'identification (NNI).
- 2- Il est possible de changer quand on a une raison valable et un argument qui justifie la modification de son nom propre. C'est une démarche autorisée par la loi. On doit écrire une demande qui sera déposée au bureau du président de la Chambre civile du Tribunal de Première Instance (...). La demande est communiquée pour avis au procureur de la République. La décision de changement de prénom est inscrite sur le registre de l'état civil.
- 3- Ali a commis une faute. C'est une usurpation de l'identité d'autrui. Le recours à la sanction est donc immédiat. Dans ce cas, on prend en compte le fait qu'il s'agit d'un mineur.
- 4- En cas d'usurpation d'identité, la loi prévoit un emprisonnement d'un (01) an à cinq (5) ans et d'une amende de cinq cent mille francs (500.000) à deux millions (2 000 000) de francs Djibouti
- 5- Le parapluie qui recouvre l'empreinte digitale symbolise la protection et la conservation de l'identité de la personne par la loi.

Chapitre 2 : L'identité personnelle

Logique du chapitre :

Le terme identité provient du latin « identitas » qui signifie « le fait d'être le même ». Pourtant, tout au long de notre existence, notre identité personnelle évolue. C'est sur cet aspect qu'insiste ce chapitre. Il montre aussi que cette identité est multiple. Elle comprend par exemple l'identité numérique.

Ouverture du chapitre :

Cette double page insiste sur les éléments qui constituent la matrice de cette identité. Pour le jeune collégien, la famille(doc1) et le collège (doc2) participent à la formation de cette identité. La participation à la vie de l'établissement (doc3) forge aussi cette identité. Enfin, l'identité numérique ((partie importante de cette identité personnelle) et ses enjeux sont abordés à travers le document 4.

Sujet d'étude 3 : La personnalité, un élément important de l'identité personnelle

Réponses aux questions :

1. Houssein Ali est un jeune garçon de 13 ans. Il est en classe de 7^{ème} 4 au collège de Boulaos. Son père est militaire, sa mère est femme au foyer.il a aussi des petits frères.
2. L'histoire familiale de Houssein montre qu'il a bénéficié d'une bonne éducation.il a acquis des valeurs et des règles de vie qui l'ont amené à faire preuve de responsabilité.
3. Houssein est un élève engagé. Cet engagement est ici individuel.il intervient dans cette bagarre entre ces deux camarades et parvient à les réconcilier.
4. L'éducation familiale est la première étape du processus qui conduit au développement des enfants et leur insertion dans la société. Houssein Ali a eu un bon pport.il est respectueux, solidaire et surtout organisé. Ce sont ces traits de caractères qui le rendent responsable et engagé d'abord au sein de sa famille.
5. Houssein participe à une journée de solidarité. Il collecte avec ses camardes des dons pour les enfants démunis. Ici, l'engagement est collectif. Pour lui, « on n'est jamais très jeune pour apprendre la solidarité ».

Sujet d'étude 4 : L'identité une construction au jour le jour

1. Nelson Mandela a dédié sa vie au combat contre les discriminations raciales qui sévissaient dans son pays. Ce fervent défenseur des libertés a d'abord mené une lutte pacifique contre l'apartheid. A la fin de sa vie, il se tourne vers les actions caritatives.

2. Houmed a choisi de ne pas fréquenter ses amis Souleiman et Ali. Leurs mauvais comportements à l'égard des autres et leur décrochage scolaire a poussé Houmed à ne plus les voir. Il a raison car leurs fréquentations pourraient nuire à sa réussite scolaire.

3. Le sage Louqman conseille à tout musulman de s'armer de valeurs comme le respect, la tolérance, la générosité et la discrétion. Elles sont les fondements d'une bonne identité personnelle.

4. Le profil de Moussa révèle déjà quelques caractéristiques de son identité personnelle. C'est un élève qui ne donne pas de l'importance à la réussite scolaire. Il laisse donc réticents ses camarades et ses professeurs qui peuvent facilement refuser son invitation.

5. Sans trop faire attention Saida a publié un contenu à caractère raciste. Cet acte peut choquer beaucoup de gens.

Exposé : Présenter son identité légale et personnelle

1. A. Waberi est né le 20 juillet 1965 à Djibouti. Il est détenteur de la nationalité Djiboutienne et Française. Il est l'auteur de plusieurs romans et enseigne la littérature.

2. Le départ pour poursuivre ses études universitaires en France et le « mal du pays » qu'il a ressenti sont des facteurs qui l'ont amené à écrire.

3. Ces deux écrivains étaient invités à participer à un Salon du Livre organisé à Djibouti. C'est cet événement qui a permis à Waberi de rencontrer A. Kourouma.

4. Le Salon du Livre devait leur permettre de parler du travail de l'écrivain. C'est par exemple le temps, la rigueur, les recherches et surtout l'inspiration que ce travail demande.

5. Il s'inspire de la culture djiboutienne et africaine.

6. Production à partir d'un canevas préparé par l'enseignant (e) regroupant quelques éléments de l'identité légale et personnelle.

THÈME 2 : CULTURE DE LA PAIX

Ouverture du Thème

La double page d'ouverture qui ouvre le thème permet à l'élève de réfléchir sur les différentes notions qui seront abordées. Les documents 1 et 2 concernent le chapitre 1, ils présentent à travers des documents imagés des exemples des sentiments et des émotions humaines. Les deux premiers documents visent à fournir aux élèves les premières informations sur la notion de « sentiment » et « émotion ». Le document 1 est une image qui présente les différentes expressions que peut exprimer le visage humain en fonction de ses émotions et ou de ses sentiments. Le document 2 est un nuage des mots regroupant les sentiments que les humains peuvent exprimer qu'ils soient positifs ou négatifs.

Les documents 3, 4 et 5 relèvent du chapitre 2. Ils illustrent des exemples de la diversité des êtres humains que ce soit par le statut, leur forme physique ou encore par leur genre. Ces documents sont les premiers appuis pour la compréhension aux élèves de soi-même à travers l'étude de ses sentiments et de ses émotions. Ainsi l'élève sera capable de vivre en harmonie avec les autres au sein d'une société. Leur bonne exploitation offre aux apprenants des repères importants.

Chapitre 3 : Vivre dans une société

Logique du Chapitre

La culture de la paix est liée au vivre-ensemble. Elle vise la paix intérieure et sociale. La vie est fondée sur la liberté, dans la maîtrise de soi, et la foi est une question centrale, chacun doit les cultiver dans le respect de la vie d'autrui. Éduquer au respect de la vie et du droit à la différence est un devoir. Le but du chapitre est de faire prendre conscience aux élèves de l'expression de leur sentiments/émotions que ce soit dans le cadre familiale (document 1), dans le collège (document 2) et/ou pour une meilleure connaissance de soi (document 3). Avec ce chapitre, l'élève va se découvrir à travers ses sentiments et ceux des autres.

Ouverture du Chapitre

Les documents de la double page d'ouverture fournissent aux élèves un premier aperçu de la manifestation des sentiments et des émotions. Le document 1 est une image intitulée « des sentiments qui débordent » nous montre que les sentiments se construisent dès l'enfance dans le cadre de la familiale. « Cet apprentissage » des sentiments se poursuit dans le cadre de la société, ici par exemple, dans le cadre du collège (document 2). Enfin le document 3 une image ludique qui nous montre comment les émotions affecte les corps humains.

Sujet d'Étude 5 : Connaître les sentiments et émotions

Le sujet d'étude définit de manière générale les sentiments et les émotions pour

que l'élève puisse les identifier et différencier (document 1 et 3) et de les comprendre (document 2, 3 et 4) pour pouvoir le comprendre et ainsi s'épanouir en société.

Réponses aux questions :

1. Le sentiment est une modification durable du comportement d'une personne (au-delà d'une semaine par exemple). Les émotions est une altération et spontané du comportement d'une personne sous le coup d'une forte stimulation (stress)
2. L'Islam encourage le sentiment de bienveillance, on peut aussi citer la générosité, la tolérance, le respect, l'amour de l'autre.
3. Devinette n°1 c'est l'étonnement ; Devinette n° c'est la peur ; Devinette n° 3 c'est la joie ; Devinette n°14 c'est le dégoût.
4. Le chat et son maître ont l'air fatigué. Garfield le chat est surpris dans la 3^e case.
5. Garfield est déçu dans la dernière case. Le garçon est énervé dans la dernière image. Non nous avons l'impression qu'il est plus déçu qu'énervé.

Point sur le sujet d'étude :

Nous pouvons retenir de ce sujet d'étude que les sentiments sont un changement durable de du comportement d'un individu alors que les émotions sont changement spontanée et momentanée du comportement d'un individu. Leur compréhension permet donc chaque individu de savoir dans quel état il est.

Sujet d'Étude 6 : Gérer, réguler et exprimer ses émotions et ses sentiments

Le visage est un miroir sur lequel on peut lire le sentiment et ainsi on peut savoir dans quel état d'esprit un individu se trouve (document 1 et 2). Le comportement général de la personne est aussi un moyen de connaître son état d'esprit (document 3). Il est donc important une fois qu'on sait quel sentiment ou quelle émotion nous exprimons de se contrôler pour mieux vivre avec les autres et aussi de les comprendre pour les aider à aller mieux dans le cas échéant (document 4 et 5).

Réponses aux questions :

1. La joie, la tristesse, l'étonnement, la colère, la surprise. Ici l'enseignant laisse les élèves exprimer leur vécu pour d'une part faire prendre conscience de la diversité des réactions ressenties et ainsi laisser les élèves mettre un mot sur leur sentiment.
2. D'abord la peur d'être en retard puis d'avoir une mauvaise note en cours d'HG, ensuite l'impatience la fierté d'avoir eu la meilleure note de la classe, puis de l'énervement et de la jalousie face à son incapacité, faire mieux que ses camarades, ensuite de la colère face à la moquerie de son camarade Djama et enfin la joie d'être reconcilié avec son camarade. Concernant l'identification avec des émoticônes, le professeur peut laisser les élèves proposer leur suggestion en argumentant pour se mettre tous d'accord.
3. A travers une danse traditionnelle, les joueurs manifestent de l'agressivité visuelle et physique dans le but de déstabiliser et d'impressionner leur adversaire ; ainsi les joueurs adverses ne seront pas à 100% dans le match.

4. L'islam demande de ne pas montrer un visage difficile (fermé), de ne pas être vaniteux et arrogant. Ainsi vous rendez votre vie et la vie des autres agréables.
5. Elle est utile car l'enfant visualise sa colère et peut la mesurer tout en la contrôlant car au lieu de se battre et insulter les autres, il se défoule sur la clôture. Le père apprend son fils que ce qu'il fait aux autres pendant qu'il est en colère, si lui il oublie une fois calmer, les autres ne l'oublie pas. Et donc le fait de ne pas contrôler ses émotions (ici la colère) donne naissance à la rancœur (sentiment durable) de ceux qui subissent sa colère. Cette rancœur peut à son tour entraine la haine des autres.

Point sur le sujet d'étude :

Nous pouvons retenir de ce sujet d'étude que les sentiments et les émotions ont un impact important sur la vie des individus dans leur relation avec les autres. Leur compréhension et donc leur maîtrise permet donc à chaque individu d'améliorer son comportement avec les autres et de les aider à vivre mieux tous en communauté.

Chapitre 4 : Egalité et discriminations

Logique du Chapitre

Dans ce chapitre, l'élève apprend à vivre dans la diversité en respectant les autres comme ses égaux malgré leur différence. Cette considération à l'égard de l'autre passe d'abord par une protection de sa liberté et de ces convictions conformément aux lois établies. Pour la classe de septième année les élèves travaillent sur les différences qui caractérisent les individus. Ce travail sur les diversités ouvre la voie sur une observation des formes de discriminations qui naissent lorsque les différences ne sont pas tolérées. Les élèves sont alors amenés à voir comment peut-on les combattre. Les sujets d'études de ce chapitre se basent sur l'égalités de chances et la lutte contre les discriminations.

Ouverture du Chapitre

Les compétences travaillées

Sensibilité

- Accepter les différences

Règle et droit

- Comprendre les principes et les valeurs de la République

Jugement

- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé

Engagement

- Être responsable envers autrui

Les documents de la double page d'ouverture fournissent aux élèves un aperçu de la diversité de la population mondiale que ce soit par le genre ou encore par la race ou l'âge (document 1). Les documents suivant nous montrent quelques exemples des discriminations contre lesquels nous devons tous lutter (ici pour l'exemple nous avons

une discrimination par le genre ou par le handicap) pour mieux vivre en communauté (document 2 et 3)

Sujet d'Étude 7 : Égalité des chances (soins, éducation, emploi ...)

L'élève va acquérir ici les bases de l'égalité et ses principes que ce soit du fait de la loi (document1), de l'éducation (document2) ou encore face au genre ou aux handicaps (document 3 et 4).

1. Le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne et enfin l'égalité de tous. De ce fait comme la personne humaine est sacrée et doit être protégée par la loi et donc par tous les Etats.
2. Elle offre à tous les mêmes chances de réussite dans leur vie future à travers la même formation éducative.
3. Elle permet de renforcer la visibilité de femme dans la société et favorisant une meilleure prise de parole dans le débat public et facilité leur accès aux savoirs ou encore à l'emploi.
4. La difficulté à vivre comme une personne non handicapée surtout dans le domaine public (éducation, soin, transport, travail...). L'ANPH veut favoriser l'intégration des personnes handicapées en leur facilitant l'accès aux services sociaux comme la santé, le logement ou encore des allocations sociales.
5. Le pays veut promouvoir d'abords le respect des droits de l'homme, de favoriser l'égalité de tous grâce à l'éducation et par des structures spécialisées comme l'ANPH (ici l'enseignant peut demander aux élèves de trouver des structures semblables comme la CPEC, La FEDED, Clé, Le MASS, la CNSS ou l'ADDS).

Point sur le sujet d'étude :

Nous pouvons retenir de ce sujet d'étude que l'Etat et les individus se doivent de protéger et de favoriser le développement des droits individuels de chacun pour favoriser l'égalité de tous dans la réalisation de leur bonheur en leur donnant les mêmes chances de réussite. Ainsi on peut s'appuyer l'éducation ou encore sur des structures spécialisées dans des domaines précis (comme l'ANPH) pour favoriser l'égalité de chance pour tous.

Sujet d'Étude 8 : Lutter contre les discriminations

Pour favoriser le respect de l'égalité de tous et vivre en société harmonieuse, il faut lutter au quotidien contre les discriminations. Les discriminations sont un des maux contre laquelle il faut lutter que ce soit le racisme (document 1), les préjugés (document 2), le handicap (document 3). Cette lutte contre la discrimination doit être remplacé par la tolérance et le vivre ensemble (doc4)

1. Il s'agit de racisme. Le joueur prend le parti de prendre l'insulte raciste à la rigolade en se moquant du singe raciste.
2. Pour Ali, les gens de la brousse ne savent pas jouer au ballon et ne savent ni lire ni écrire. Son jugement est ridicule car il parle sans rien savoir de la vie de ces jeunes.
3. Cette affiche dénonce les discriminations liées aux handicaps. Le message qu'elle veut faire passer est que tous le monde doit avoir les mêmes chances dans la vie.
4. Pour l'Islam, nous descendant tous d'Adam et de Hawa, ainsi nous sommes tous égaux malgré notre différence de couleur ou de notre race. La seule chose qui nous différencie c'est notre piété (mais ça il n'y'a que Dieu qui peut le savoir)

Point sur le sujet d'étude :

Nous pouvons retenir de ce sujet d'étude que nous devons tous lutter contre les discriminations, les préjugés et les stéréotypes pour rendre nos sociétés meilleures.

Débat : violences et discriminations au collège

Le professeur prend le rôle d'assistant et de modérateur pour guider les élèves dans la construction du débat. L'objectif du débat est de faire en sorte que les élèves prennent conscience des conséquences des discriminations et/ou des préjugés sur les élèves qui en souffrent. A la fin de la séance le professeur peut par exemple suggérer à la fin de la séance aux élèves des affiches de sensibilisations pour les coller dans les couloirs du collège.

FICHE METHODE :

Réaliser un Débat en classe

I. Objectifs généraux : Le débat argumenté s'intègre...

- La formation du citoyen à partir d'un sujet précis, une des missions fondamentale du système éducatif.
- La formation d'une opinion raisonnée, l'aptitude à s'exprimer et l'acceptation du débat public.
- Former des individus capables d'exercer leurs responsabilités et leur esprit critique.
- Susciter l'envie de participer à la vie démocratique au travers du débat argumenté.

II. Compétences :

- Sensibilité
- Droit et règle
- jugement
- Engagement

« Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'EMCI, **principalement les débats argumentés**, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme.

Durée	Activités / contenus	Outils / moyens
5 min	<p>1) CHOIX DU SUJET</p> <p>Dans notre programme EMCI, les sujets qui font l'objet du débat sont déjà définis</p>	Manuels élèves
20 min	<p>1) MENER UN TRAVAIL DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire un travail de recherche et d'exploration par l'enseignant lors de ses préparations ➤ Faire un travail de l'exploitation documentaire avant le débat avec les élèves 	Documents ressources ; internet
30 min	<p>2) DEBAT ARGUMENTÉ</p> <p>a. Demander à certains élèves de prendre des notes lors du débat et d'en faire un compte rendu. Ceci est indispensable si on souhaite procéder à une évaluation ultérieure du débat.</p> <p>b. L'organisation dans l'espace (classe en carré par exemple) est un élément important de la tenue du débat car il facilite la prise de parole, chacun étant en contact visuel avec tous les autres élèves. On crée alors vraiment les conditions d'un débat....</p> <p>Objectif du débat : Voir document annexe.</p>	Répartitions des élèves en 2 groupes

5 min	3) CONCLUSION (5 min)	
	<input type="checkbox"/> Rédiger un relevé de conclusion afin d'engager avec les élèves une réflexion sur le type d'arguments utilisés et les notions du programme// à établir juste après le débat ou le soir même...	

Document annexe 1

Dépasser le débat médiatique...	...pour aller vers le débat argumenté
<input type="checkbox"/> Confronter des opinions <input type="checkbox"/> Fondé sur des jugements de valeurs <input type="checkbox"/> Spontané <input type="checkbox"/> Ecoute aléatoire <input type="checkbox"/> Renforce le point de vu de chacun <input type="checkbox"/> Pas de suite directe <input type="checkbox"/> Permet l'évolution des représentations sociales	<input type="checkbox"/> Confronter des thèses <input type="checkbox"/> Fondé sur des hypothèses <input type="checkbox"/> Préparé par un travail documentaire <input type="checkbox"/> Organisé <input type="checkbox"/> Ouvre au point de vue de l'autre <input type="checkbox"/> Donne lieu à un relevé de conclusion <input type="checkbox"/> Permet de clarifier les enjeux

Activités :

1-Leçon sur l'émotion :

Une émotion est un trouble qui dure peu de temps, tandis qu'un **sentiment** s'installe dans le cœur et la tête. Le corps révèle nos émotions : les **pleurs** pour la tristesse, le **sourire** pour la joie, le **rougissement** pour la honte, etc. Il est nécessaire d'apprendre à **identifier** ses sentiments pour pouvoir les comprendre et les **partager** avec les autres.

2-Monument Nelson Mandela à Howick en Afrique du Sud :

1. Pour rappeler que Mandela a longtemps été en prison (27 de 1960 à 1990) car il défendait l'égalité entre les noirs et les blancs en Afrique du Sud.
2. Il combattait l'inégalité des races entre les blancs et les noirs dans le pays (c'était le de « l'apartheid » un régime ségrégation de 1948 à 1991).

3-Des cas de discriminations :

1. Ils sont discriminés en fonction de leur race (image 1) ou de leur forme physique (image 2).
2. Non car elle ne favorise pas l'égalité de chance et l'accès au bonheur pour tous.

THÈME 3 : L'ENFANT CITOYEN

Ouverture du Thème

La double page d'ouverture qui ouvre le thème permet à l'élève de réfléchir sur les différentes notions qui seront abordées. Les documents 1 et 2 concernent le chapitre 1, ils présentent une forme d'organisation politique du territoire et une institution de l'État. Les documents 3 et 4 relèvent du chapitre 2. Ils illustrent des exemples d'actions de l'État et de la société civile. Ces documents sont les premiers appuis pour l'apprentissage de la citoyenneté destinés aux élèves. Leur bonne exploitation offre aux apprenants des repères importants.

Logique du Chapitre

Le but de ce chapitre est d'abord, de sensibiliser les élèves sur leur appartenance à la nation. Ensuite, ils auront à découvrir quelques notions sur la citoyenneté. Il s'agit ici, de faire comprendre que la notion de citoyenneté suppose des droits et des devoirs. Ils sont garantis par des institutions diverses. L'élève acquiert des compétences civiques qui lui servent pour s'engager dans la vie de son quartier et de son collège.

C'est pour cette raison que ce chapitre présente certaines institutions de la République de Djibouti et leurs modes d'actions. C'est aussi une occasion pour décrire des valeurs communes et des symboles de la République.

Ouverture du Chapitre

Les deux premiers documents visent à fournir aux élèves les premières informations sur la régionalisation. La carte (Doc 1) donne des repères géographiques et démographiques de la région de Dikhil dont l'institution centrale est la préfecture (Doc 2). Le document 3

est une photo du siège d'une des institutions importantes à Djibouti à savoir le Ministère de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, en charge du droit et de la justice comme l'indique son symbole (Document 4). Enfin, le Tribunal de la Charia est une autre institution qui assure dans notre pays une mission de justice.

Sujet d'Étude 9 : Les structures administratives et la relation État-régions

Réponses aux questions :

1. Une région est un territoire plus ou moins étendue dont l'unité tient à des facteurs géologiques, climatiques, humains et administratifs. La RDD est composée de cinq régions à savoir Artâ, Dikhil, Ali-Sabieh, Obock et Tadjourah.
2. Les régions ont une autonomie financière et participent dans une certaine mesure à la gestion économique, sociale et sanitaire en vertu des compétences qui lui sont léguées par l'État.
3. On retrouve à Tadjourah des infrastructures éducatives et sanitaires comme les écoles, les collèges, les lycées et les hôpitaux
4. Le président du Conseil Régional dirige la région. L'exécutif régional assure l'application des décisions, gère le budget et assure la sécurité. Il est aussi chargé de l'inscription des citoyens sur les listes électorales.
5. La forêt de Day près du district de Tadjourah, est un espace vert splendide. Toujours à la périphérie de cette région, on trouve une merveille géologique : le Lac Assal

Sujet d'Étude 10 : Connaître et comprendre le fonctionnement d'une institution : la justice

Réponses aux questions :

1. La justice garantit la sécurité des citoyens, règle les litiges et punit les comportements bannis par les lois. Le symbole de la balance montre que la justice est impartiale : elle ne penche en faveur d'aucune des parties.
2. Non, il ne l'est pas tant que les preuves de sa culpabilité ne sont pas vérifiées. Le professeur invoque le principe de la « présomption d'innocence » dont Hassan doit bénéficier. Quant à Fatouma, elle peut avoir recours au « droit d'appel » auprès du CPE.
3. Même si les sociétés sont en évolution permanente, la justice coutumière sévit encore. Des aspects de la vie des membres d'une localité ou d'un quartier sont résolus par des

Okals, des individus reconnus pour leur honnêteté et leur probité. Les litiges sont réglés en vertu des lois coutumières pour préserver la paix sociale.

4. Cette mère a été abandonnée par son fils. N'ayant pas de ressources pour vivre, elle a eu recours à la justice islamique. Le cadî a contraint son fils de lui versé une pension.

5. Le Coran recommande d'être bienveillant à l'égard de nos parents. Prendre soin d'eux est primordial. C'est cette solidarité intergénérationnelle que préconise l'islam.

Chapitre 6 : Une initiation au rôle du citoyen

Logique du Chapitre

Ce chapitre permet de mettre l'accent sur l'engagement de l'individu dans sa société. L'élève, ce citoyen en devenir prend conscience qu'il a certes des droits mais aussi des devoirs. Il comprend par exemple les raisons du paiement des impôts et de la zakat. C'est un pas dans son apprentissage du vivre ensemble.

Ouverture du Chapitre

Cette double page donne un aperçu sur deux formes d'obligations. Le document 1 caractérise la taxe à laquelle sont indirectement soumis les consommateurs. Le second concerne l'impôt que prélève l'Etat de tout individu exerçant une profession. Le troisième document informe déjà l'élève qu'il y a différents types de zakat et le quatrième montre l'importance de cet acte pour tout musulman.

Sujet d'Étude 11 : Payer ses impôts : un devoir civique

Réponses aux questions :

1. Tous les citoyens exerçant une profession doivent payer l'impôt sur le revenu (impôt direct). Un impôt indirect, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) est prélevée sur la consommation des biens et des services.

L'Etat s'engage à assurer un certain nombre de services (éducation, santé, sécurité). L'argent dont il a besoin pour s'acquitter de cette tâche vient en grande partie des impôts et des taxes.

2. Ce sont les impôts indirects à savoir la TVA et les impôts sur les revenus.

3. La TVA est payée par les consommateurs.

4. L'argent qui provient des impôts permet de financer un certain nombre de services assurés par l'Etat (santé, éducation, police, armée).

5. Le manquement de paiement des impôts conduit à des sanctions. Pour une entreprise, cela peut aboutir à des pénalités ou encore une cessation de ces activités.

Sujet d'Étude 12 : La zakat ; Un acte religieux et une source de fraternité

-

Réponses aux questions :

1. L'Islam recommande à tout musulman de faire « des œuvres généreuses » (sadaqa) car leurs mérites sont nombreux. Les bienfaits sont religieux (miséricorde), sociaux (solidarité) et moraux (justice). Les personnes pouvant bénéficier de l'aumône sont les parents, les proches, les orphelins, les pauvres, les nécessiteux et les voyageurs en détresse.

2. Quatre types de biens sont soumis à la zakat :

- Les avoirs/biens et fortunes (espèces, métaux précieux, dépôts ou titres bancaires)
- Les récoltes
- Les fonds de commerce (tout bien destinée à la vente)
- Les bestiaux (bovins, ovins, camélidés...)

3. La zakat est payée soit en espèces soit en nature. C'est une obligation divine pour tout musulman dont la richesse atteint un certain niveau (le nissab). Il doit donc donner

une partie de ses biens (2,5% généralement).

4. Diwan al Zakat est un établissement public qui a vu le jour en 2004. Il a pour tâche de collecter les revenus de la zakat et de les redistribuer aux personnes les plus démunies dans le respect de l'éthique musulmane.

5. Saada ne paie pas la zakat, elle fait une aumône (sadaqa) au petit garçon.

6. La sadaqa est un don volontaire, généreux et méritoire dont le musulman est libre d'effectuer. La zakat (aumône légale) est par contre un impôt obligatoire dont tout musulman ayant atteint un seuil de richesse (le nissab) doit s'acquitter.

Jeu de rôles : Participation à la vie publique : les élections

1. Djibouti est répartie en plusieurs régions. Les élections régionales permettent aux citoyens d'élire leurs conseillers régionaux. Ils ont pour rôle de s'occuper des affaires économiques, politiques et sociales de leur région. Avec le budget de la région et l'aide de l'Etat, ils sont censés apporter une amélioration des conditions de vie des habitants.

2. L'assemblée régionale est formée de l'ensemble des conseillers régionaux. Elle élit le président du conseil régional pour cinq ans. La commission spéciale est un conseil consultatif. Elle est formée des notables de la région. Elle est chargée de donner des avis et des conseils sur des sujets donnés.

3. Méraneh est un natif de la région et y réside. C'est un citoyen qui jouit de ses droits civils et politiques puisque sa candidature a été acceptée. Il a aussi fait ses preuves dans la gestion de nombreux projets au service de la région, par le biais de l'association qu'il dirige. Il bénéficie d'une notoriété dans la région et a gagné le respect et la confiance de ses concitoyens.

4. Les deux hommes décident de lui accorder leur confiance et convaincre les autres Dikhilois à voter pour lui.

Activités

Exercice 1. La production artisanale des femmes à Tadjourah

1. Les produits réalisés sont principalement des vanneries décorées de colorants naturels, mais aussi des boucles d'oreilles, des porte-monnaie en perles.
2. Les principaux clients sont les personnes du campement et les touristes.
3. Ces produits sont ceux de la coopérative artisanale d'Ardo (région de Tadjourah). Créée en 1992 pour soutenir l'artisanat local, l'association regroupe 60 femmes des six localités de Bankoualé.

Exercice 2. La zakat, un pilier de l'islam

1. Les biens concernés par la zakat sont les produits agricoles comme les céréales, les bestiaux, les biens et les fortunes.
2. Ils ne font pas partie des denrées qui peuvent se conserver pendant une année.

